



Blois, le 9 janvier 2024

Communiqué de presse

Sectorisation des collèges : la reconstruction est la solution la plus pertinente. Le collège Rabelais en grève jeudi 11 janvier

En juin dernier, le Conseil Départemental annonçait qu'il envisageait la fermeture du collège Rabelais de Blois au nom de la mixité sociale pour la rentrée 2025. Son projet initial visait à répartir les élèves dans les quatre autres collèges du blésois situés hors de l'éducation prioritaire.

Pour la FSU, la mixité sociale ne peut s'obtenir de cette façon, qui se limite à l'aspect uniquement scolaire. Pour construire cette mixité, il faut agir sur plusieurs leviers tels que la politique du logement, la sectorisation des collèges et une réflexion sur la localisation des établissements.

C'est pourquoi, en lien avec les personnels du collège, la FSU revendique la construction d'un nouvel établissement dimensionné pour accueillir entre 500 et 600 élèves, situé dans les quartiers ouest de Blois, accompagnée d'une re-sectorisation qui permette une réelle mixité sociale. De plus, cela permettrait d'alléger les effectifs du collège des Provinces et d'assurer la présence du service public sur des quartiers qui en ont besoin. Le classement récent du quartier Quinière en Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville (QPV) ainsi que le bilan du dernier recensement faisant état d'une augmentation du nombre d'habitants à Blois renforcent les arguments en faveur d'une construction qui reste donc la solution la plus pertinente.

Suite aux diverses mobilisations et rencontres, le Conseil Départemental s'était engagé à étudier et construire plusieurs hypothèses en lien avec l'ensemble de la communauté éducative. Le travail de fond, mené par la FSU, a obligé, durant le 1^{er} trimestre, le Conseil Départemental comme l'Éducation Nationale à intégrer un scénario de reconstruction. Pourtant à ce jour rien n'a encore été présenté et aucune réunion de travail sur la sectorisation, associant les différents membres de la communauté éducative, n'a été organisée. Courant décembre, on apprenait par voie de presse qu'un comité de pilotage avait été annulé et que le Conseil Départemental reportait ses annonces. Rien n'est partagé avec les organisations représentatives, pas plus que les personnels du collège Rabelais ne sont informés de leurs futures conditions de travail. Du fait de ce retard pris, la perspective de modifications pour la rentrée 2025 n'est plus tenable.

Dans le but d'interpeller le Conseil Départemental, les personnels du collège seront en grève jeudi 11 janvier. La FSU a déposé un préavis en ce sens. Cette action est une nouvelle étape dans la mobilisation en vue d'obtenir la construction d'un nouvel établissement.